



## DECLARATION LIMINAIRE CTL 12/06/2018

Par mel du 1er juin, la Direction a informé les organisations syndicales de la DRFIP21 des projets de restructurations prévus pour la DRFIP de Côte d'Or en 2019 soit, à priori, moins d'un mois avant que les instances paritaires traitant de ces projets se réunissent.

Un très grand nombre de services et d'agents vont être directement et lourdement impactés par ces transferts de missions et fermetures de services.

Nous déplorons et dénonçons fermement le fait que nous ayons été prévenus par mel de ces restructurations et aussi tardivement par rapport aux échéances indiquées alors qu'une réunion d'information aurait été nécessaire et indispensable avant tout début de concertation.

Compte tenu de l'ampleur des réformes annoncées et des conséquences qu'elles vont entraîner tant pour les usagers que pour les agents, les organisations syndicales vous demandent de différer l'ensemble des décisions à l'automne de façon à ce que puisse s'instaurer un véritable dialogue social et une réelle concertation avec les élus locaux, les usagers, les personnels et les organisations syndicales qui les représentent.

Par ailleurs, sur le fond, nous vous demandons à l'ouverture de ce CTL de justifier, auprès des représentants élus du personnel et des agents, les motivations de la Direction concernant ces projets de restructurations.